



Franche-Comté

12 rue de la Pernotte
25000 Besançon
03 81 80 01 01
asam.fc@laposte.net



19 novembre 2020

Chers adhérents, amis et sympathisants de l'ASA

C'est dans un contexte particulier que nous vous rejoignons en cette fin d'année 2020. Notre premier souhait est que ce message vous trouve en bonne santé et que vous ne soyez pas trop affectés par les épreuves que nous traversons.

De notre côté, nous nous sommes efforcés de maintenir au mieux le lien avec nos amis de Madagascar. A l'ASA à Madagascar, les mesures ont été prises assez vite pour limiter au maximum les risques sanitaires et l'action a été efficace pendant un long moment. Cependant, des membres et des responsables de l'ASA ont été touchés par la Covid au printemps et l'activité de l'association s'en est trouvée ralentie. A ce jour, il semble que la situation sanitaire soit à peu près stabilisée sur place, même s'il reste difficile d'avoir une idée précise. En revanche, la situation économique est tout à fait catastrophique et c'est en termes de survie immédiate que se situent, là-bas, les enjeux. Les filets de sécurité et autres mesures de soutien et d'accompagnement sont faibles voire inexistantes.

En France, les activités génératrices de revenus pour nos associations de soutien à l'ASA ont été massivement stoppées par la pandémie et nous avons dû nous résoudre à prévenir que nous n'étions plus sûrs de maintenir nos engagements pour les mois qui viennent. Avec toutes les conséquences que nous redoutons puisque nous sommes les principaux soutiens du fonctionnement de l'association à Madagascar.

A Besançon, nous avons pu in extremis, assurer notre vente habituelle d'artisanat à Ornans fin août. Mais le nouveau confinement implique l'annulation du traditionnel marché solidaire de Noël qui est notre principale source de revenus pour financer l'atelier de broderies à Tananarive et pour soutenir la réinsertion des familles des rues. Les ventes étant lourdement réduites, des licenciements sont en cours à l'atelier de broderies pour en assurer sa pérennité.

C'est pourquoi, même si nous sommes tout à fait conscients des préoccupations qui nous habitent tous, nous comptons sur votre aide et votre générosité pour limiter les effets négatifs de cette difficile période. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez renouveler votre adhésion (15.00 € à l'ordre d'ASAM Franche-Comté) ou faire un don¹.

Par ailleurs, nous avons réalisé un catalogue des produits disponibles (broderies et artisanat) que nous transmettons en pièce jointe. Il contient les principaux articles de linge de table et de maison, ainsi que des articles pour enfants, que vous pouvez commander directement à notre association. Pour rappel, nos articles sont grand teint, tous brodés à la main. Le tissu utilisé est produit à Madagascar et les brodeuses sont salariées de l'association.

¹ Don déductible fiscalement à hauteur de 66% pour un particulier ; un reçu fiscal vous sera envoyé

Nous avons précisé sur le bon de commande joint à ce message, les conditions de commande, retrait et paiement des articles qui auront retenu votre attention et que vous souhaitez acheter. Merci de le compléter soigneusement avec vos coordonnées et votre choix de retrait et de paiement.

Nous vous remercions d'avance de lui réserver un bon accueil et de le faire suivre largement à vos amis et connaissances qui pourraient être intéressés par des cadeaux de Noël à la fois beaux, utiles, de haute qualité, et qui ont du sens car ils soutiennent les familles des rues de Tananarive qui s'efforcent de retrouver une vie de travail digne et autonome loin de la capitale malgache et de ses fléaux.

Prenez soin de vous !
Bien cordialement.

La Présidente de l'ASAM-FC, Patricia GILLARD
et les membres du CA : Catherine, Marie-Dominique, Paule, Lyliane, Raoul, Emilie, Jean-Marc, Rémy



Coupon à découper en cas d'adhésion ou de don

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : E.mail :

Je désire participer à l'action de **ASAM Franche-Comté** et je vous adresse ma participation :

Je désire être membre de l'association pour participer à sa vie active et verse ma cotisation annuelle : €
(à partir de 15€)

Je fais un don de :€

Sans avis contraire de votre part, 15€ de votre don seront affectés à la cotisation, et vous deviendrez membre actif de l'association

je ne souhaite pas être membre de l'association

Je choisis de soutenir l'ASAM sur le long terme : je demande à ma banque d'effectuer les virements automatiques de € tous les *périodicité*) au crédit de ASAM Franche Comté au compte CAFC²

Date :

Signature :

² Banque CAFC Besançon - IBAN : FR76 1250 6200 4256 5055 6105 339 – BIC : AGRIFRPP825